

Initiatives ministérielles

utile pour définir la politique canadienne dans cette direction.

Comme je l'ai dit, le député d'Halifax-Ouest nous fera bientôt part des réflexions que lui suggère son expérience considérable au sujet de ce que pourront être les futures directions.

Le deuxième point dont je parlerai et avec lequel je conclurai, monsieur le Président, porte sur les aspects de la sécurité de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe et, en particulier, sur les mesures visant à établir la confiance.

À la fin du mois, alors que les parties se rencontreront à Paris, on atteindra une autre étape dans la création d'un avenir plus sûr pour les Européens et les Nord-Américains. Les Canadiens ont joué un grand rôle pour en arriver à ce stade. Cette étape sera marquée par la création d'un nouveau cadre grâce à un traité visant à réduire et à limiter les forces conventionnelles en Europe.

Ce sont les négociations sur ce qu'on appelle les forces conventionnelles en Europe. Elles tirent à leur fin, mais parallèlement à ces négociations, d'autres réunions des pays membres de la CSCE ont eu lieu, réunions qui ont porté sur toute une gamme de mesures que l'on appelle souvent mesures de renforcement de la confiance et de la sécurité. Ces mesures ont fait l'objet de discussions. Elles ne visent pas, à l'instar des négociations sur la réduction des armements, à réduire le potentiel militaire, mais plutôt à soumettre ce même potentiel à l'examen du public et des autres parties.

Je voudrais dire à ce moment-ci que, à bien y penser, il s'agit là d'une notion des plus révolutionnaires, qui s'inscrit dans le concept «ciels ouverts» que le Canada appuie vigoureusement. Nous avons organisé une conférence à ce sujet à Ottawa, au début de l'année.

Tous ceux qui ont lu quelque chose au sujet de la stratégie militaire savent que l'élément surprise constitue un des éléments clés de toute stratégie. Cette ouverture, cette transparence a pour but de supprimer totalement cet élément surprise en permettant aux parties rivales, ou perçues comme rivales, de voir de près le potentiel militaire de l'autre côté, de voir où se trouvent les troupes, les militaires, les porte-avions, les chars, les avions, d'avoir une idée de leurs effectifs et des endroits où ils sont déployés.

Cette approche a pour but de créer un climat de transparence et de confiance au sujet des intentions militaires des autres pays. Le résultat final est très important, car les mesures de sécurité nationale prises par les

pays visent à parer à la menace que recèlent les intentions du camp opposé. Les stratèges militaires, au fil des siècles—et encore au XX^e—ont dû élaborer et mettre au point des stratégies et dépenser des sommes énormes en vue de se préparer à faire face à la pire des menaces que l'on puisse anticiper, au pire scénario. Souvent, lorsque règne la méfiance—et nous avons eu l'occasion de connaître ce sentiment avec la guerre froide—la crainte est le dénominateur commun de toutes les parties, la crainte d'être pris dans un état de préparation inférieur à celui de l'ennemi. C'est dans ce contexte que l'on a assisté à une prolifération des armes.

• (1150)

Nous sommes tous conscients des milliards et des milliards de dollars qui ont été investis dans la course aux armements au cours du siècle. Il s'agit là d'une erreur de calcul déplorable et aussi d'un détournement effroyable de fonds qui auraient pu servir à régler les problèmes responsables de cette instabilité. Nous aurions pu bâtir un monde meilleur plutôt que de stocker des armes.

C'est pourquoi ces mesures sont révolutionnaires, car tout en favorisant la confiance et la transparence, elles contribueront à créer un nouveau climat caractérisé par la paix, à réduire les dépenses militaires et à minimiser le risque de guerre.

L'acte final de la conférence d'Helsinki, en 1975, comprenait certaines mesures relativement modestes susceptibles d'établir un climat de confiance. On a encouragé les pays à communiquer volontairement à leurs voisins leur intention de procéder à de vastes manœuvres militaires pour éviter que ceux-ci pensent qu'une invasion quelconque se préparait.

La Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe est faite d'une série de réunions et de discussions où prennent corps des idées qui se traduisent ensuite dans la politique gouvernementale de tous les pays européens et nord-américains participants. De nouvelles mesures de sécurité ont vu le jour aux réunions qui ont eu lieu à Madrid, entre 1981 et 1983.

Le député de Parkdale—High Park, qui prendra la parole dans quelques instants, a participé à la Conférence de Madrid. Je suis sûr qu'il profitera de ce débat pour expliquer davantage cet aspect de la CSCE.

J'en suis maintenant à la situation d'aujourd'hui, et je n'ai pas le temps d'expliquer en détail les mesures qui ont été prises subséquemment, mais elles sont importantes car elles englobent notamment une forte réduction des armements. Songeons, par exemple, que l'URSS ne con-